© Corinne Mercier/Cinic

Dossier

Les familles en devenir

« *Familles! Je vous hais!* » écrivait André Gide dans *Les Nourritures terrestres* il y a un peu plus d'un siècle. Il visait les familles bourgeoises d'alors, bardées de principes étouffants. Depuis ce cri de rage, combien d'orages se sont encore abattus sur l'institution familiale, et elle résiste! Ou plutôt, elle s'accommode aux évolutions des temps et des mœurs, sans rester figée dans un moule unique et immuable. C'est pourquoi nous avons préféré employer le pluriel, car aujourd'hui surtout, les profils de familles sont nombreux. Il est pourtant nécessaire de voir clair, ne serait-ce que pour éviter de trop rapides louanges ou condamnations.

Notre dossier ne prétend pas à l'exhaustivité. Nos contributeurs sont d'une part des observateurs compétents, comme l'universitaire Céline Clément, le philosophe Martin Steffens et, pour le point de vue de l'Église, Mgr Brunin ; et d'autre part, des témoins et des collaborateurs d'initiatives encourageantes. Car c'est le devenir qui compte : un regard éclairé sur ce qui advient, que marqueront deux rendez-vous forts : un texte sur la famille préparé par le gouvernement français en janvier prochain et un synode convoqué à Rome pour octobre 2014. Bonne lecture!

Dossier élaboré par Jean-Louis Paccoud et Patrice Maincent, diacres des diocèses de Metz et de Lille

En quoi la famille change-

Pour ouvrir notre dossier, nous avons cherché à faire l'« état des lieux » de la famille aujourd'hui. Céline Clément est maître de conférences à l'Université de Paris-Ouest – Nanterre. Également chercheur au Cerpos et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques, elle a publié en 2011, avec Catherine Bonvalet et Jim Ogg, *Réinventer la famille, l'histoire des baby-boomers* (Paris, PUF, coll. Le lien social). Interview.

Céline Clément

Comment décrire la famille aujourd'hui ?

L'un des principaux changements par rapport à la famille des années 1960, c'est qu'elle se conjugue aujourd'hui au pluriel. Elle ne se résume plus à la famille nucléaire, caractérisée par un couple, marié, avec des rôles bien distincts et plusieurs enfants. D'autres formes de vie conjugales, d'autres manières de faire famille coexistent. On observe ainsi une pluralisation des modes de vie conjugaux avec la cohabitation hors mariage, les pacs, ou encore les LAT (Living Apart Together), c'est-à-dire les couples semi-cohabitants, ainsi que les familles recomposées et les ménages monoparentaux.

Observe-t-on une désaffection vis-à-vis du mariage ? Va-t-on vers la fin du mariage et du couple ?

Face à la pluralisation de ces modes de vie, il serait rapide d'en conclure à la fin du mariage. Or, on s'aperçoit que le mariage demeure important aux yeux des individus. En revanche, il a changé de sens. Il est devenu une affaire privée : il est le fruit de la volonté des jeunes qui ont accédé depuis longtemps aux rôles sociaux qui leur étaient autrefois attribués par le mariage, ce qui n'est pas sans conséquence puisque ce qui fonde la famille aujourd'hui, ce n'est plus le mariage mais l'enfant comme l'a écrit la sociologue Irène Théry. De toute façon, c'est le couple, marié ou non, qui a changé de sens. Il se traduit par le primat de l'affection, avec un idéal d'authenticité, de relations librement consenties, ce qui signifie que, dès lors que les sentiments amoureux disparaissent, on se sépare. Le changement le plus considérable pour les couples est donc qu'il est ouvert à l'hypothèse d'échec. Certains en déduiront un monde de dé-liaisons, un « monde liquide », avec l'idée de l'aspiration à une vie détachée de tout lien. Pour d'autres, ce « nomadisme conjugal » montre au contraire la force du couple : plus fragile et idolâtré, mais plus fragile parce qu'idolâtré, comme l'a rappelé le professeur Jean-Hugues Déchaux. On ne peut donc conclure à la fin du couple, les individus ne le rejettent pas ; au contraire, la norme conjugale demeure un idéal social très fort.

Qu'en est-il des relations au sein de la famille ? Comment ont-elles évolué ?

Comme l'a relevé Irène Théry, on voit deux liens évoluer de manière opposée, avec d'un côté, le lien conjugal qui prend la forme d'un contrat dissoluble, révocable si le sentiment ne le légitime plus. Et de l'autre le lien de filiation qui s'est renforcé dans son caractère inconditionnel, indissoluble, où l'enfant prend une importance renouvelée. L'idéal d'indissolubilité se serait alors déplacé de la conjugalité à la filiation avec un nouveau regard sur l'enfant. C'est d'ailleurs ce que montre le fonctionnement des familles recomposées qui privilégient la logique de pérennité, c'est-à-dire que les liens entre parents et enfants doivent être maintenus et ce par-delà le couple conjugal.

Finalement, en quoi, fondamentalement, la famille change-t-elle ?

Plus généralement, suivant le processus d'individualisation, la famille a changé de fonction. Comme le résume François de Singly, autrefois les individus étaient au service de la famille ; aujourd'hui, c'est l'inverse. C'est la famille qui est au service des individus en offrant notamment un cadre épanouissant à chacun de ses membres. L'idéal n'est plus la famille heureuse mais que l'individu soit heureux au sein de sa famille. Et pour atteindre cet idéal, il faut que la famille repose sur l'affection et qu'elle s'accompagne d'une promotion des valeurs d'autonomie et d'égalité avec la démocratisation des relations hommes/femmes et des relations parents/enfants. Cela dit, ces mutations ne doivent pas masquer les continuités. Certaines nouveautés n'en constituent pas, comme c'est le cas des familles recomposées

Céline Clément
Auteur de *Réinventer la famille, l'histoire des baby-boomers*

-elle ?

© Corinne Mercier/Cinic

> *L'idéal n'est plus la famille heureuse mais que l'individu soit heureux au sein de sa famille.*

autrefois liées à un veuvage, ou de la cohabitation hors mariage qui se nommait concubinage, ou encore l'activité des femmes. Qui plus est, cela ne doit pas faire oublier que le mariage apparaît toujours comme la norme et demeure valorisé. Plus généralement, le couple, demeure une référence centrale, mais un peu plus instable. De même, le modèle dominant reste le modèle de la famille avec enfants. En France, très peu de couples demeurent volontairement sans enfants, montrant par là même la force de la maternité et de ses représentations. Enfin, cette individualisation ne signifie pas absence ou rupture de liens et notamment entre générations. Nombre d'indices montrent que la famille en tant que groupe reste une référence et que les liens n'ont pas disparu. Par contre, la teneur de ce lien a changé. Ils ne doivent pas être vécus sous le mode de la contrainte, de l'obligation, de la dépendance. Mais même dans ces cas de figure, la rupture des liens demeure rare, des normes agissant toujours. Il faut également relativiser le choix des possibles : tous les modes de vie conjugaux et familiaux n'ont pas la même légitimité, ni la même reconnaissance. Enfin, ces évolutions n'ont pas atténué les inégalités. Inégalités entre hommes et femmes avec un déséquilibre manifeste dans la répartition des tâches domestiques et parentales, et ce tout au long de leur cycle de vie. Mais aussi entre classes sociales.

Pour aller plus loin

- Dechaux J. H., *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2007 ;
- Singly F. de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2009 ;
- Théry I., *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1996.

La famille, « une Bonne No pour la société et pour l'É

Évêque du Havre et président du conseil Famille et Société au sein de la Conférence des évêques de France, Mgr Jean-Luc Brunin a publié récemment un livre d'entretiens : *Les familles, l'Église et la société : la nouvelle donne* (éd. Bayard, 2013). L'occasion, pour enrichir notre dossier, de lui demander de préciser sa démarche.

Mgr Jean-Luc Brunin

P. Brunin, pouvez-vous dire d'abord ce qui a motivé la publication de ce livre ?

Après plus d'une année d'inquiétude et de mobilisation à l'annonce d'un projet de loi touchant au mariage et à la filiation, il m'a paru nécessaire de poser, de façon sereine mais claire, les données de la question à partir de ce que l'Église catholique porte dans sa tradition. N'ayant pu obtenir un vrai débat au sein de la société, il fallait pouvoir développer les raisons pour lesquelles l'Église catholique défend le mariage et la famille qui lui semblent menacés par la législation adoptée. Puisqu'à tout argument d'ordre anthropologique, sociologique et psychologique, les chrétiens se sont vu opposer en boucle l'unique argument de l'égalité des droits, il était nécessaire de poser clairement les éléments du débat. Nous l'avions fait dans deux documents de réflexion publiés en septembre 2012 et en mai 2013 par le conseil Famille et Société que je préside au sein de la Conférence des évêques de France[1]. Mais j'ai choisi, dans le dialogue avec Christophe Henning, journaliste au *Pèlerin*, d'aborder les questions de façon plus personnelle, repartant de mon expérience pastorale dans le Nord, en Corse et aujourd'hui, en Normandie.

La forme d'un livre entretien me convenait bien car je pense que l'Église catholique, depuis le concile Vatican, a ouvert les voies d'un dialogue avec la société. Une parole d'Église ne peut prétendre s'imposer de façon surplombante mais s'inscrire dans une conversation engagée avec les hommes et les femmes de notre temps.

> ***La famille est « un patrimoine mondial de l'humanité » nous rappelait récemment le pape François ; elle est « le moteur de l'histoire et de la société ». Si le moteur grippe, c'est la panne et la dérive sociale.***

Comment expliquez-vous l'attachement de l'Église à cette « question » de la famille ? Face aux évolutions de celle-ci, comment l'Église est-elle amenée à renouveler son discours, voire ses pratiques ?

La famille est au cœur de l'œuvre de salut de Dieu en faveur de l'humanité. Dieu a voulu s'insérer dans l'humanité pour la sauver et lui offrir son Alliance. Après avoir manifesté sa présence et son action par des signes au cœur des situations et des événements qui ont constitué la trame de l'histoire du peuple élu, il a envoyé son Fils qui s'est incarné dans notre humanité. Il aurait pu surgir à la manière d'un météorite ou d'un extraterrestre. Mais il a choisi

1. Voir sur Internet : www.eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/textes-et-declarations

uvelle
lise »

© Corinne Mercier/Cinic

***Après plus d'une année de mobilisation, il fallait pouvoir développer les raisons pour lesquelles l'Eglise catholique défend le mariage et la famille. D'où la rédaction de* Les familles, l'Église et la société : la nouvelle donne.**

d'entrer dans notre humanité en naissant comme un enfant au sein d'une famille humaine. Il est éclairant de voir comment Dieu a pris soin de constituer une famille qui accueillerait le Verbe éternel lors de son incarnation : le choix de Marie préparée pour être la Mère du Fils de Dieu ; l'annonciation et la conception virginale de Jésus ; le songe de Joseph au cours duquel Dieu l'encourage à prendre Marie comme épouse ; l'expérience de la croissance humaine de Jésus au sein de sa famille à Nazareth, lieu de ses apprentissages humains et de sa socialisation.

Dans une société qui ne fait plus majoritairement référence à la tradition chrétienne, l'Église se trouve mise au défi de montrer concrètement, à partir de ce qu'elle reçoit de la Révélation, ce que signifie « faire famille » de manière équilibrante et épanouissante. Car les Français restent majoritairement attachés à l'idée de réussir la vie de famille, comme le prouvent de nombreux sondages. Cependant ils doutent que cela soit encore possible. L'Église porte la préoccupation des familles, pas parce qu'elles seraient une spécificité chrétienne. Promouvoir la famille n'est pas adopter une posture confessante qui ne ferait sens que pour quelques-uns. La famille est « *un patrimoine mondial de l'humanité* » nous rappelait récemment le pape François ; elle est « *le moteur de l'histoire et de la société* ». Si le moteur grippe, c'est la panne et la dérive sociale. Voilà pourquoi l'Église se reconnaît requise par le Christ à être en service d'humanité auprès de toutes les familles pour que celles-ci puissent répondre de leur vocation.

D'une façon générale, quels points forts mettriez-vous en évidence pour éclairer l'attitude des chrétiens en général, et des diacres en particulier, dans ce contexte ?

Depuis quelques décennies, l'Église traite la famille comme une question sociale. Elle reconnaît et valorise la famille dans sa vocation sociale car celle-ci garantit les fondamentaux du comportement humain, citoyen et croyant. C'est dans la cellule familiale qu'ils peuvent être posés et acquis : apprentissage du sens de la gratuité, expérience d'ouverture aux autres, gestion positive de tensions et de conflits relationnels, acquisition de la confiance en soi et aux autres, etc.

La famille n'est pas seulement un donné-tout-fait. Comme réalité sociale, elle est une construction patiente qui sollicite chacun de ses membres. Dans une famille, nous sommes engagés les uns et les autres dans des relations d'interdépendance. La famille est un creuset où nous apprenons à nouer des relations justes et harmonieuses. Cela ne se fait pas sans crise, ni tensions. Malgré tout, la famille doit pouvoir être le lieu qui permet de devenir nous-mêmes, de développer nos capacités humaines sans crainte d'être jugés ou rejetés, d'advenir à notre vocation humaine et divine.

Confrontée aux difficultés socio-économiques, au rythme trépidant de la vie, à la dérégulation du temps de travail, aux fragilités psychologiques, à la crise culturelle... la famille se trouve aujourd'hui fragilisée. Si elle est, comme l'enseignement social de l'Église le rappelle, le lieu d'avènement de la personne humaine et la cellule de base de la société, il est essentiel que les chrétiens investissent ce service d'humanité et proclament l'Évangile de la vie et de la famille. Ce service et cette annonce participent de la Diaconie de l'Église. Il appartient aux diacres de le rappeler au sein des communautés chrétiennes auxquelles ils appartiennent. La famille est une Bonne Nouvelle pour la société et pour l'Église, le service des familles participe de l'effort pour la nouvelle évangélisation.

Une institution joyeuse

Martin Steffens enseigne la philosophie en classe préparatoire à Metz, il a publié chez Salvator un *Petit traité de la joie* et, récemment, *Vivre ensemble la fin du monde*. Il nous livre sa vision de la famille à partir de son expérience d'époux et de père.

Martin Steffens

La famille répond parfaitement à ce que l'on pourrait appeler le principe de Salomon : quand Dieu apparaît en songe à Salomon, qui n'est encore qu'un jeune homme, pour lui demander ce qu'il désirerait recevoir, le futur Roi ne répond pas : des richesses, un long règne, la mort des ennemis, mais seulement : « un cœur qui écoute ». Or, pour cela même qu'il n'a rien demandé que ce « cœur intelligent », non seulement Dieu le lui donne, mais il lui donne par surcroît tout le reste. Quel rapport avec la famille ? J'en vois au moins deux.

Ma vie parmi les autres

Car la famille est par excellence le lieu de rencontre de notre prochain. Pour paraphraser Chesterton, qui appliquait cette sentence au voisin, on pourrait dire : « *On se fait des amis, on se fait des ennemis, mais c'est Dieu qui nous fait une famille.* » En effet, on ne choisit pas sa famille : on écope d'un père, d'une mère, de frères et sœurs, d'une mamie, bref, d'une ribambelle de personnes avec lesquelles il faudra composer. Tandis qu'un club de collectionneurs se retrouve autour d'une passion commune, tandis que les partisans d'une idéologie se réunissent autour d'une conviction partagée, la famille, elle, nous rassemble malgré nos dissemblances, pour aucune autre raison que celle-ci : notre histoire a fait de toi mon proche, celui que ma faculté d'aimer trouve à portée de sa main. Oui, ma sœur méprise ma collection de timbres, et elle n'est pas du même bord politique que moi : mais quoi, c'est ma sœur ! J'ai appris à l'aimer. Mieux : j'apprends de cet amour fraternel, donné sans raison, que l'amour est toujours possible parce que profondément gratuit.

En ce sens, la famille où je suis né me prépare à l'amour où s'enracinera plus tard la famille que je fonderai. On tombe dans une famille comme, plus tard, on tombe amoureux : pour que cet amour soit plus qu'un sentiment, pour qu'il devienne une histoire qui s'écrit, il lui faut être inventif, accueillant, fidèle. Et c'est déjà ce qu'exigeait de moi la vie de famille.

La joie vient par surcroît

Non seulement, donc, la famille éduque notre cœur, l'élargit aux dimensions de notre prochain, mais, quand bien même nous ne lui demanderions que cela – ou plutôt : si nous consentons à ne lui demander rien qu'un cœur qui, par elle, apprend à écouter –, elle nous donnera aussitôt tout le reste. L'histoire de Salomon, qui reçut par surcroît ce bonheur qu'il n'avait pas d'abord cherché, nous dit finalement ceci : certes, la famille ne rend pas d'abord

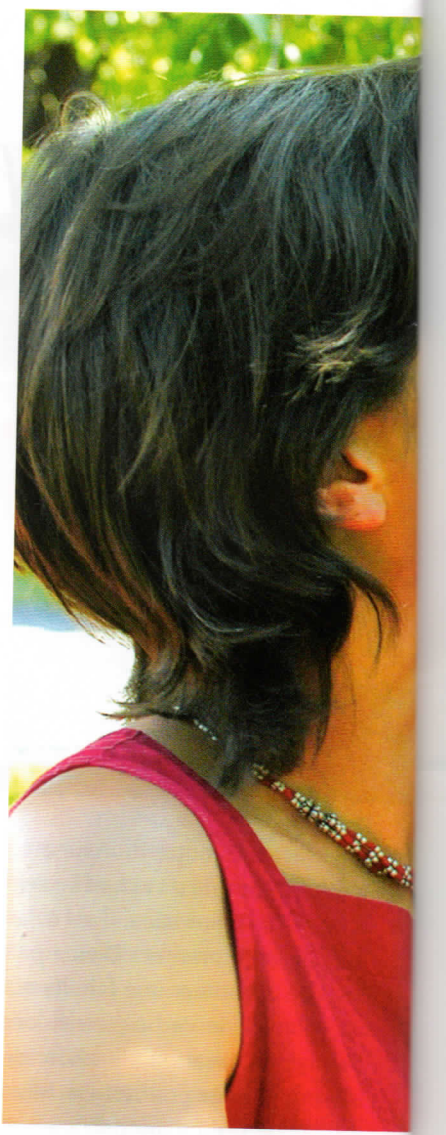

heureux. Elle n'est pas le lieu de l'épanouissement individuel, et ce pour une raison fort simple : la famille est une institution. On ne peut l'obliger à notre bonheur, nous qui sommes par principe obligés à elle. On ne participe pas à la vie d'une institution pour être heureux, mais pour faire son devoir d'état : après ma journée de professeur, de chauffagiste ou de commercial, commence celle d'époux et de père.

Martin Steffens
Professeur de philosophie

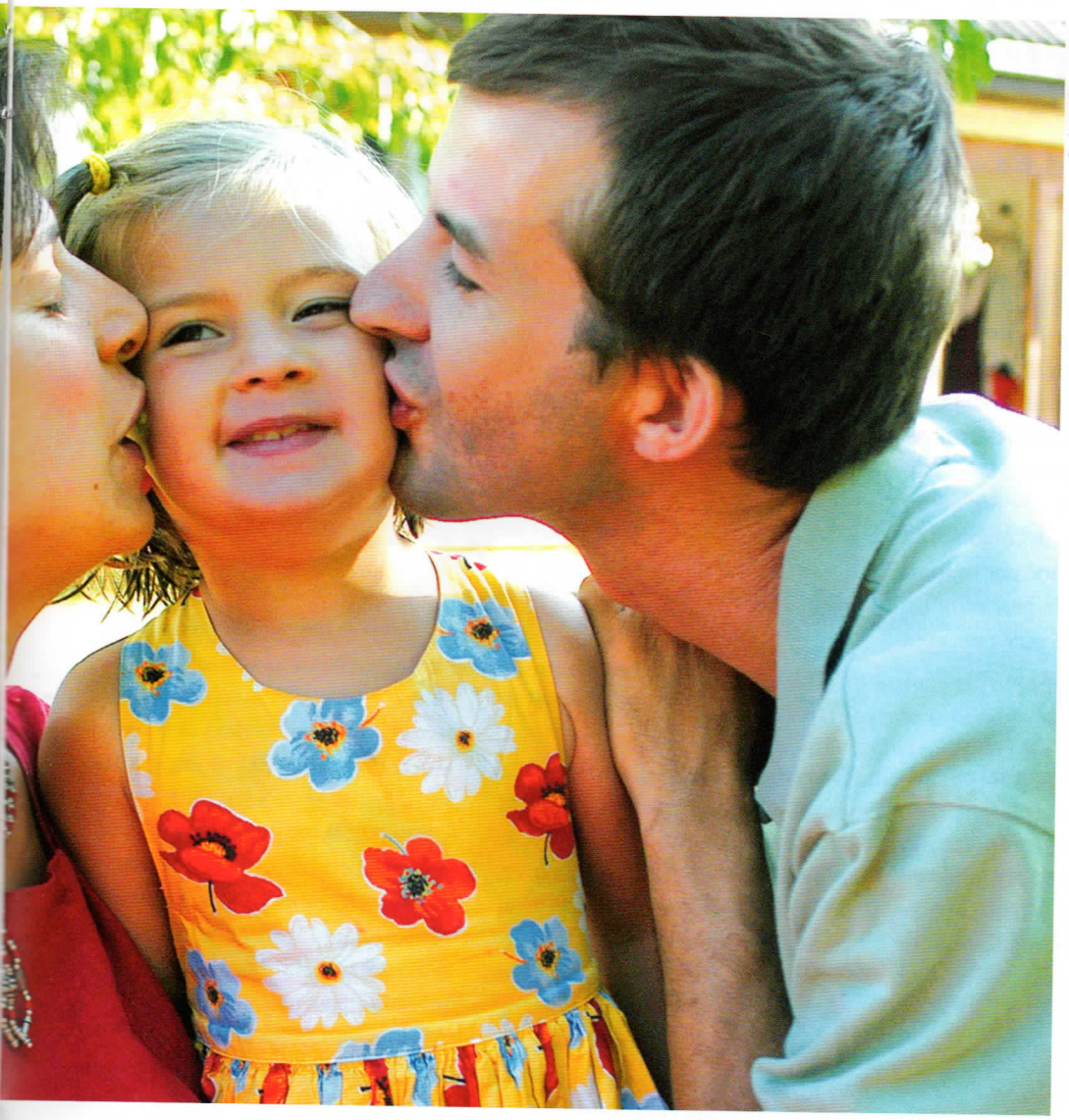

© Claire Poiroux/Cinic

> *La famille où je suis né me prépare à l'amour où s'enracinera plus tard la famille que je fonderai.*

« *Et mon bonheur dans tout ça ?* » crie l'individu dans sa quête angoissée de « l'épanouissement personnel » Mais ce bonheur, ce n'est pas la famille qui te l'apportera, c'est toi qui dois le donner à ta famille. Rentrant du travail, après une douche rapide, j'enfile l'habit qui fait de moi l'amoureux et le papa, rôles qui requièrent, chacun à leur façon, une autre disponibilité. Si jamais je prends la chose autrement, si j'exige de ma famille qu'elle me rende heureux, je n'aurai que le malheur : je reprocherai à mes enfants, sur lesquels on fonde désormais le foyer – comme si un enfant pouvait endosser cette responsabilité – de ne pouvoir me donner ce qu'aucune institution n'a jamais pu promettre. Il ne me restera donc plus qu'à m'employer, « pour être plus épanoui », à tout détruire. Ce caprice et cette destruction, on l'appelle aujourd'hui : « invention de nouvelles formes de familles », « création de nouveaux modèles », afin de nous faire croire qu'un monde où l'individu est incapable d'occuper durablement une fonction, de faire et de tenir une promesse, de se faire petit pour que les plus petits puissent grandir dans de bonnes conditions, que ce monde, donc, pourrait être, malgré tout, un monde durable.

Si la famille est d'abord le lieu de mon obligation, de ce qui me lie à – *ob-ligare* – d'autres que moi, serait-ce à dire que la famille rend malheureux ? Surtout pas, en vertu, précisément, de ce que nous avons appelé le principe de Salomon : le bonheur advient toujours par surcroît, quand on ne le cherche pas d'abord. Il est la récompense, non désirée comme telle, qui revient à l'intelligence du cœur : quel bonheur plus grand que ce couple dont l'une et l'autre se sont accueillis aux différents âges de leur vie ? Quel bonheur plus grand que ces enfants qui rient autour de la table, à qui mes sacrifices ont offert une structure solide ? Eh quoi, je n'allais tout de même pas tout gâcher en clamant que, moi d'abord, j'ai le droit d'être heureux. Car je le suis, heureux, d'un bonheur plus fort, plus libre : celui qui prend sa source dans la joie de ceux à qui je suis lié.

Pascaline Furet exerce la profession de conseillère conjugale et familiale dans le cadre du Centre catholique de consultation et d'information familiale (CCIF) du diocèse de Metz. Elle répond à nos questions.

Le conseil conjugal au service d

Pascaline Furet

Quel est l'objectif professionnel d'une conseillère conjugale et familiale ?

Le mot « conseil », comme dans un conseil municipal, désigne un lieu d'échange, de délibération où les gens expriment leurs difficultés et cherchent eux-mêmes leurs solutions. Je ne suis moi-même qu'un support qui permet aux conjoints de prendre de la distance par rapport à leurs difficultés. Je leur offre un espace de neutralité où ils peuvent parler sans envenimer la relation.

Vous travaillez dans le cadre chrétien du CCIF, votre foi oriente-t-elle votre façon d'exercer ?

Ma foi est toujours présente ; j'y puise une conviction profonde en la force de l'Amour, une espérance qui transcende les situations. Tout ne se résume pas à des mécanismes psychologiques. J'ai l'espérance que chacun peut trouver en lui la force de faire les bons choix.

Quelle est la difficulté majeure pour les couples d'aujourd'hui ?

C'est la communication. Avec nos outils de communication, nous croyons tout dire et tout savoir ; en réalité nous zappons notre intériorité. Le premier travail de la relation est à faire en soi-même, dans le silence. Après on peut parler de l'essentiel.

Pourquoi la parole a-t-elle tant d'importance dans la vie conjugale et familiale ?

© Alain Pinoges/Cinic

Le conseiller conjugal offre un espace de neutralité bienveillante où les conjoints peuvent parler sans envenimer la relation.

Par l'acte de parler, j'extériorise ce qui gît à l'intérieur de moi, je prends conscience de mon intériorité, je la partage avec mon vis-à-vis et, du coup, je la clarifie. Mais chacun croit souvent deviner instinctivement ce que pense l'autre. En réalité nos schémas de pensée ne se ressemblent pas, ni nos façons de l'exprimer. Le bon usage de la parole nous apprend à écouter le langage de l'autre et à lui répondre en ce langage, pour être compris. Ainsi une épouse répondait à son époux qui s'étonnait de sa tristesse : « *Depuis vingt ans, tu ne m'as jamais dit : « Je t'aime ! »* Et lui : « *Mais tout ce que j'ai fait pour toi, c'était bien par amour !* » Ils ne se rencontraient pas ; chacun attendait autre chose, sans le dire clairement.

Le lien conjugal et le lien parental sont-ils dissociables ?

Ils arrivent en consultation avec leur petit sac à dos dans lequel tous les événements de leur vie sont en interaction. On prendra le temps de s'arrêter sur leur enfance, leur histoire de couple, leur histoire de parents... Mais tout se rejoint dans le fonctionnement du système familial.

Les familles recomposées ont-elles une tâche plus difficile ?

Oui, sans conteste. Elles doivent opérer une réorganisation avec des places non définies à l'avance : le deuil de la relation passée ; la permanence des liens parentaux ; la création délicate de nouveaux liens avec les beaux-parents ; et là-dessus, la peur inconsciente d'un nouvel échec. L'Église doit les aimer, d'autant plus qu'elle incarne l'amour inconditionnel de Dieu. Ce qui n'empêche pas de rappeler des règles fondamentales pour la vie familiale.

Pascaline Furet
Conseillère conjugale et familiale

e la famille

Les conjoints peuvent-ils vivre des conflits sans pour autant courir à l'échec ?

Bien sûr ! Dans une vie de couple, il y a des crises, c'est-à-dire des changements nécessaires avec le temps. Mais gérer le changement peut générer des divergences de vues et des conflits. C'est plutôt rassurant, ça montre que chacun affirme sa différence, demande à être reconnu par son conjoint comme un être unique. Au terme du conflit, le souci de l'autre sera l'épanouissement du conjoint dans ce qu'il va devenir, et non pas dans ce qu'on voudrait qu'il soit.

Le mythe romantique du couple parfait est-il une illusion ?

Non, je pense qu'il faut garder une part d'idéal. On attend du couple qu'il nous comble, on rêve d'un grand bonheur : ça entretient l'espérance au milieu des soucis quotidiens.

Le recours au conseil conjugal est-il réservé aux cas d'urgence ?

Au moindre malaise – *je ne me sens pas bien !* – il faut parler à l'autre. Si l'autre n'entend pas et que le malaise persiste, un entretien de conseil conjugal s'impose. Je tiens à voir les deux conjoints dès la première rencontre afin de discerner leur qualité de relation. Et aussi pour éviter que l'un ne s'imagine que j'ai fait alliance avec l'autre. Le « patient » du conseiller conjugal et familial, c'est la relation !

« Faire une pastorale en lien avec les réalités d'aujourd'hui »

Pastorale familiale ou Pastorale des familles ? Point de vue de Richard Delecroix, animateur en pastorale, délégué à la Pastorale familiale du diocèse de Lille.

Qu'est-ce que représente la Pastorale familiale dans le diocèse de Lille ?

Notre évêque m'emploie à mi-temps pour ce service qui regroupe les mouvements en lien avec les réalités de la famille. À l'origine, il y a trois mouvements qui ont un statut institutionnel auprès du ministère : les Association des familles catholiques, les Centres de préparation au mariage et le Cler – Amour et Famille. Au fil des évolutions familiales et des initiatives, d'autres mouvements ont pris de l'ampleur : équipes Notre-Dame, propositions liées à des mouvements de spiritualité (Chemin neuf), etc. Ces mouvements sont autonomes. Cependant, certains sont soucieux d'un lien avec la vie diocésaine et les autres mouvements ; et d'autres beaucoup moins, voire pas du tout. Devant les évolutions de la réalité familiale, il y a des propositions nouvelles qu'il faut inventer, accompagner, et ce n'est pas toujours facile de trouver des personnes pour les accompagner.

Que voulez-vous dire exactement ?

Il est une réalité incontournable aujourd'hui, c'est l'augmentation massive des divorces, mais aussi des remariages, et des familles recomposées. Depuis quelques années, des initiatives se développent pour préparer les temps de prière à l'occasion d'un remariage, ou proposer des groupes de paroles. Mais les mouvements existants ont tendance – et c'est logique – à rester dans les cadres qui ont motivé leur création ; de ce fait, ils peuvent avoir une certaine raideur dans l'adaptation aux réalités changeantes d'aujourd'hui. C'est vrai aussi pour la préparation du mariage : bien des couples qui viennent demander un mariage à l'Église vivent ensemble depuis un certain temps, ont parfois un ou plusieurs enfants. Dès lors, faut-il encore les « préparer » au mariage comme si c'était une réalité encore à découvrir ? N'est-il pas préférable de leur proposer une relecture de ce qu'ils vivent, en essayant de voir avec eux par où le Christ passe dans leur vie ? Par rapport aux demandes de baptême, il y a aussi une véritable évangélisation à mettre en place. L'événement d'une naissance provoque un bouleversement dans la vie d'un couple : c'est souvent l'étape qui marque la naissance à la vie familiale. Mais le baptême des petits enfants relève encore de la Pastorale liturgique… Bref, dans ma fonction, j'ai souvent le sentiment d'avoir une tête, mais pas de bras…

Face à ces contradictions, quels réajustements faut-il mettre en œuvre, selon vous ?

Nous héritons d'une Église qui a rempli son rôle d'instance d'encadrement moral. Elle a fait le deuil de cette influence du côté de l'argent et de la politique, mais pas tout à fait du côté de la famille. Par ailleurs, je constate que les mouvements qui touchent aux fragilités sont insuffisamment présents. Par exemple : le mouvement Mère de Miséricorde qui fait un travail remarquable autour de l'avortement, ou le Secours catholique qui se préoccupe beaucoup de la dimension familiale des familles pauvres. Ce que je souhaite, c'est faire de la pastorale en lien avec les réalités d'aujourd'hui, dans une attitude d'accueil, en dehors de tout jugement : en somme, une pastorale « des familles » plutôt qu'une pastorale « familiale ». Accompagner, aider à discerner, à bâtir un comportement éthique, à rencontrer le Christ à partir de ce qui est vécu : voilà ce qui anime mon action.

Devenir famille d'accueil pour les vacances

Partager ses vacances, c'est l'engagement bénévole de Marie-Claire et Gérard Jacob. Régulièrement ce couple installé sur le diocèse de Metz accueille un enfant qui n'a pas la possibilité de partir en vacances. Témoignage.

Qu'est-ce que l'accueil familial de vacances (AFV) ?

C'est l'une action importante du Secours catholique qui permet à des enfants défavorisés de partir en vacances dans une famille prête à partager les siennes. Cette action s'inscrit dans le cadre légal de la réglementation « Jeunesse et sports » concernant les accueils de mineurs. Elle est ouverte à tous sans distinction de culture ni de religion et repose sur un partenariat entre la famille de l'enfant et la famille qui accueille.

Pourquoi avons-nous souscrit à cette action ?

Accueillir un enfant durant nos vacances, c'est une démarche qui a mûri depuis le départ de deux de nos trois enfants. Le dernier, encore étudiant, allait suivre le même chemin. La maison devenait vide, silencieuse, trop grande pour nous. Nous étions propriétaires d'une maison confortable équipée de tout ce qui rend un enfant heureux : une chambre pour lui tout seul, des jeux, des livres, des vélos... Il nous a paru naturel de partager nos richesses avec un enfant en difficulté, de lui proposer un cadre familial stable et sécurisant, loin des tensions ou des problèmes qui jalonnent le quotidien des familles de milieu défavorisé, pour lui permettre un enrichissement affectif, culturel et social.

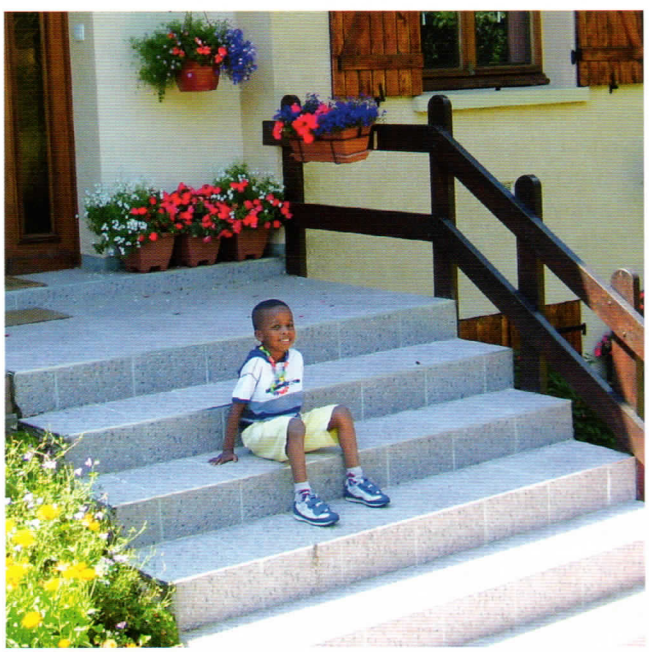

« Il nous a paru naturel de partager nos richesses avec un enfant en difficulté, confient les époux Jacob, de lui proposer un cadre familial stable et sécurisant pour lui permettre un enrichissement affectif, culturel et social. »

Comment s'est déroulé cet accueil ?

Après quelques rencontres avec l'équipe du Secours catholique, nous avons accueilli pour la première fois, en été 2007, un petit Fouad, suivi l'année suivante de son petit frère Farid. Il s'agit prioritairement des vacances d'été, mais, quand le lien créé est fort, les retrouvailles se font au long de l'année, selon le souhait de l'enfant, après concertation avec les parents. Nous allons donc les chercher plusieurs fois dans l'année ; nous les gardons environ une semaine durant les petites vacances et deux à trois semaines durant l'été. Depuis plusieurs années, ils nous accompagnent pendant nos propres vacances estivales, ce qui leur permet de découvrir d'autres horizons. Chaque accueil est encadré par le Secours catholique et préparé en accord avec les parents avec lesquels nous avons noué des relations amicales, basées sur la confiance et le respect mutuel. Nous sommes devenus des « confidents », pour la maman surtout qui nous consulte régulièrement à propos des problèmes éducatifs, familiaux ou sociaux.

Comment vivons-nous cet échange ?

L'accueil de Fouad s'est passé dans de bonnes conditions, il s'est vite senti à l'aise et en confiance, s'adaptant à notre environnement et suscitant la sympathie de notre entourage. L'accueil de son petit frère fut une évidence tant ils étaient complices et attachés l'un à l'autre. Partager nos vacances avec ces deux garçons est source de joie et d'affection. Cette expérience nous permet de découvrir

les difficultés matérielles, scolaires, affectives et éducatives que rencontrent de nombreuses familles. Elle permet un échange culturel, puisqu'ils sont de religion et de traditions différentes. Elle permet enfin le développement d'un lien affectif qui nous fait jouer un peu le rôle de grands-parents auprès de ces enfants qui n'ont plus les leurs. Une complicité se prolonge au long de l'année grâce aux échanges téléphoniques. De façon ludique et régulière, en les encourageant à donner le meilleur d'eux-mêmes et à ne pas baisser les bras devant les efforts scolaires, nous contribuons à une scolarité de bon niveau, ce qui est valorisant pour eux.

Que dirions-nous à un éventuel candidat à l'accueil ?

Partager ses vacances avec un enfant accueilli est une expérience très riche. Si elle nécessite un investissement total en termes de disponibilité, d'ouverture d'esprit, de présence attentive et affectueuse, elle offre en retour des moments uniques de joie partagée, de petits cadeaux échangés, de regards et de paroles qui disent « merci ». Devenir famille d'accueil est à la portée de toute famille, avec ou sans enfant, salariée ou retraitée, pourvu que chacun de ses membres soit capable d'être à l'écoute d'un enfant en difficulté et de porter sur lui un regard positif qui lui rende sa confiance en lui et en sa famille.

Source : Église de Metz

Lecture partagée

Célébrons le dimanche Assemblées de la Parole Année A

Michèle Clavier et Marcel Metzger

Éditions du Signe, Strasbourg, 2013
14,80 euros

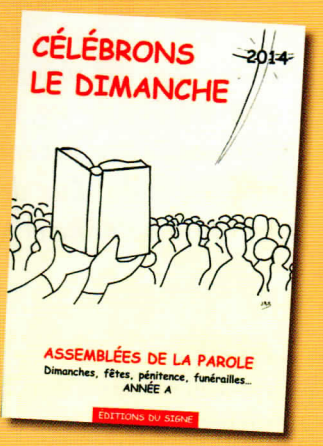

Le recueil *Célébrons le dimanche 2014* est disponible. Sa présentation est semblable à celle des recueils des deux années 2012 et 2013, mais dans une teinte orange sur fond blanc. Le livret propose des célébrations de la Parole pour tous les dimanches et fêtes de l'année A (évangile selon saint Matthieu), à partir du 1er dimanche de l'Avent (1er décembre 2013), avec les lectures bibliques et leur commentaire, les monitions des animateurs, des formules de prière, litaniques et communes, correspondant aux différents moments de la célébration et rédigées à la lumière des lectures, ainsi que des chants et diverses suggestions pastorales. Comme les deux précédents, ce livre est destiné non seulement aux animateurs, mais aussi aux participants. Il permet à tous les membres de l'assemblée de s'associer de façon active à la prière commune et il favorise la communion de toute l'assemblée dans la prière, par les textes récités ensemble d'une même voix.

L'introduction du recueil rapporte les propos, désormais bien connus, que le pape François adressait aux prêtres de son diocèse, quand il était archevêque de Buenos Aires, pour les appeler à organiser des célébrations de la Parole, en les confiant à des laïcs, et les encourageant à y intégrer la communion eucharistique, même dans les villes, lorsque les églises sont trop distantes les unes des autres (selon ses estimations, au-delà de 600 m !). Cet encouragement du pape François constitue en quelque sorte la préface de l'édition 2014 (p. 3).

La pratique de ce recueil encourage l'animation pastorale des communautés locales, dans les paroisses et les autres assemblées. On y trouvera des orientations pour la préparation des célébrations, en équipe pastorale ou en équipe liturgique, compte tenu des possibilités locales, selon la taille des assemblées (p. 10-22). Le responsable, prêtre, diacre ou animateur liturgique, réunit l'équipe pour préparer une ou plusieurs célébrations. Il trouve dans le recueil les indications pratiques pour mener la réunion, répartir les interventions et susciter des initiatives. Des propositions sont faites pour intégrer des jeunes, voire des enfants, dans l'équipe de préparation, et pour insérer leurs expressions dans les actions de grâce, les demandes, la décoration, les gestes, etc. (p. 16).

La mise en œuvre de toutes ces propositions, suggestions et autres recommandations permettra aux assemblées locales, en alternance avec la célébration eucharistique, de répondre à cette autre exhortation du pape François (2 juin 2013) : « *Que par une annonce fidèle, la Parole puisse résonner comme un message de bonté, et provoquer un renouveau d'engagement dans l'amour, pour apporter joie et sérénité.* »